Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-139D_2025-DE

FEUILLET 2025-00556

Nombre de Conseillers	
En exercice :	27
Présents :	24
Votants :	26

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 28 novembre 2025 et sous la présidence de Monsieur Patrick EVENO, Maire.

Présents : Yannick LE HELLEY, Valérie LE BERRIGAUD, Bertrand CUVILLIER, Nadine LE MARHOLLEC, Jean-Claude LE BOULICAUT, Pernelle TOREST, Joël BIGNON, Ulyss JEGO, Frédéric LAURENT, Patrick BERTRAND, Marie-Françoise SELO-BEGUIN, Béatrice VAN DER GUCHT, Christian LE DANTEC, Anita ALLAIN-LE PORT, Brigitte FALLOT, Patrick PIQUET, Chantal de GRAEVE, Virginie LE GALL, Stephan PIETRZAK, Nadège CORSO, Patrick OURY, Didier VAUTRIN, Jacqueline UNTEREINER.

Ont donné procuration : Bruno PICAUD à Nadine LE MARHOLLEC, Séverine MULLER à Anita ALLAIN-LE PORT
Excusée : Sophie BODIN

Secrétaire de séance : Ulyss JEGO

139/2025 – ADHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT RESAH AVEC GMVA

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) a adhéré depuis un an à la centrale d'achat RESAH qui permet de bénéficier de conditions financières et contractuelles, plus avantageuses pour les collectivités territoriales sur l'ensemble des services de télécommunication.

Cette transition représente un enjeu stratégique majeur, notamment par la possibilité de constituer un groupement d'achats offrant des tarifs compétitifs et une gestion simplifiée. Elle permet d'accéder à une offre complète de services de téléphonie adaptée aux besoins des collectivités territoriales, tout en garantissant la continuité et la performance des communications à des coûts maîtrisés.

Le 1er janvier 2025, les marchés de télécommunications sont entrés en vigueur avec Orange comme opérateur de la téléphonie fixe et Bouygues Télécom pour la téléphonie mobile.

Afin de bénéficier pleinement des avantages de la centrale d'achat pour la téléphonie fixe et portable, il est proposé d'adhérer au groupement d'achats RESAH, organisé avec le pilotage de GMVA.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu l'avis favorable émis par la commission Finances, activités économiques et tourisme réunie le 24 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

↳ d'approuver l'adhésion à la centrale d'achat RESAH et d'intégrer un groupement d'achats associant la commune de Baden et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération ;

↳ d'approuver le bulletin d'adhésion ;

↳ de désigner la commune de Baden comme collectivité pouvant intégrer le groupement sur les lots téléphonie fixe (Orange) et mobile (Bouygues Télécom) ;

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 056-215600081-20251209-139D_2025-DE

↳ d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette adhésion au groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre ;

↳ de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de cette décision.

Le présent bordereau est adopté à l'unanimité.

Fait à BADEN, le 09 décembre 2025
Le Maire,
Patrick EVENO

MAIRIE DE BADEN * MORBIHAN *